



# BOURY Info

2020 , N° 11

VENDREDI 26 JUIN

## AGENDA :

*En raison de la crise sanitaire et des incertitudes qui persistent quant aux conditions d'organisation de l'ensemble des manifestations, il n'y a actuellement pas d'évènements prévus dans les prochaines semaines.*

## Conseil Municipal

### Le mot du Maire :

*Le confinement que nous venons de vivre aura fortement perturbé le déroulement habituel post électoral. Je vous adresse ainsi, avec quelques mois de décalage, mes remerciements.*

*Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des Bouryziens pour leur comportement citoyen.*

*Je comprends parfaitement que certaines et certains aient fait le choix de ne pas s'exposer médicalement pour exprimer leur voix.*

*Dans un climat particulier de pandémie, le taux de participation de 64 % montre l'intérêt porté à la gestion et à l'administration de notre commune, de votre commune.*

*Des circonstances particulières ont fait que vous avez eu la possibilité de faire un véritable choix et d'éviter une élection par défaut, renforçant ainsi la légitimité du Conseil nouvellement élu.*

*Je vous en remercie toutes et tous, sans exception, très chaleureusement.*

*Vous le savez, je suis très attachée à la quiétude de notre village, à la qualité de vie et à l'intérêt de tous ses habitants. Les taux d'imposition et l'endettement sont des éléments qui ne vous ont pas échappé, j'en suis convaincue. Des dossiers auxquels j'ai toujours été attentive depuis de très nombreuses années.*

*Une sorte de remerciement et d'encouragement.*

*Aujourd'hui, avec l'équipe municipale, nous allons continuer à œuvrer en ce sens et en conservant ces mêmes objectifs.*

*En plus des attentions toutes particulières que nous devons avoir à l'intérieur de notre village, notre grand défi sera de préserver notre place dans l'intercommunalité tout en gardant notre identité de Bouryziens dont nous sommes tous très fiers.*

***Encore merci pour le choix que vous avez fait ce dimanche 15 mars et soyez assurés de notre entier dévouement.***

Marie-José DEPOILLY

### INFORMATIONS PRATIQUES :

N° de la Mairie : 02 32 55 05 19

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mairie : Lundi et Jeudi de 17 à 19 h
- Bibliothèque : mercredi de 17 à 19 h (reprise en septembre)

N° d'urgences : Samu 15



Le site internet : <https://mairie-boury.pagesperso-orange.fr/>

## Il était une fois ..... Boury-en-Vexin

Notre village possède sur son territoire une allée couverte, dans le bois de la Bellée particulièrement reconnue et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans un précédent numéro. Savez-vous que des fouilles importantes ont été menées au lieu-dit « Le cul froid » dans les années 80 avec une découverte de nombreux objets et ossements du néolithique (Silex, os, grattoirs, burins, ciseaux, squelettes etc...)



Le néolithique (5000 à 2000 ans avant notre ère) correspond à une

étape importante de l'évolution des sociétés humaines. Le site de Boury-en-Vexin, par le nombre de squelettes entiers fournis, est un jalon très instructif pour la compréhension des origines de l'élevage.

Il est intéressant de noter que des vitrines bien identifiées « Boury-en-Vexin » peuvent être vues tant au Musée de Beauvais (le MUDO) qu'au Musée Départemental de Guiry-en-Vexin.

## L'installation du Conseil et des Commissions

### Le samedi 23 mai

a eu lieu l'élection du maire et des deux adjoints de notre village.

#### Election du maire :

Candidat : Mme Marie-José DEPOILLY

Elue : Mme Marie-José DEPOILLY.

#### Election du 1er adjoint :

Candidats : MM. Eric LE COLLOËC et David LEGROS

Elu : Eric LE COLLOËC

#### Election du 2ème adjoint :

Candidat : M. Nicolas CATHERINE

Elu : M. Nicolas CATHERINE.

### Le jeudi 18 juin :

Le premier conseil municipal s'est réuni pour désigner les membres des différentes commissions :

#### **Commissions impôts, travaux et permis de construire :**

L'ensemble du conseil

#### **Commission action sociale**

Mme Depoilly - Mme Gouablin - Mme Huret - Mme Rozec - M. Splingard

#### **Commission énergie et fibre optique :**

M. Le Colloëc

#### **Commission appels d'offres :**

M. Bouly, Mme Gouablin, M. Splingard

#### **Commission liste électorale :**

M. Le Colloëc

#### **Commission Vallée de l'Epte :**

M. Bouly - M. Catherine

#### **Commission Vexin-Thelle :**

Mme Depoilly - M. Le Colloëc

#### **Commission cimetière :**

Mme Depoilly - M. Catherine - M. Le Colloëc

#### **Commission Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO)**

M. Le Colloëc

#### **Commission voie verte :**

Mme Depoilly - M. Le Colloëc

#### **Commission BouryInfo :**

Mme Depoilly - Mme Gouablin - Mme Huret - M. Le Colloëc - Mme Rozec - M. Splingard - M. Zentz d'Alnois

#### **Correspondant défense :**

M. Le Colloëc

#### **Commission Espace Numérique :**

M. Le Colloëc - Mme Huret - Mme Rozec

#### **Commission environnement :**

M. Bouly - M. Catherine - Mme Glinel - Mme Huret - M. Le Colloëc - Mme Rozec - M. Zentz d'Alnois

#### **Commission voirie sécurité civisme :**

M. Bouly - M. Catherine - Mme Glinel - Mme Gouablin - M. Le Colloëc - M. Splingard

### Rappel du bien vivre ensemble :

**Le brûlage des déchets verts (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles, etc.) est interdit** par les règlements sanitaires départementaux. En cas de non-respect de cette interdiction, vous êtes passible d'une **amende de 450 €**.

La déchetterie de Gisors est ouverte l'été du lundi au samedi (9h-11h45 et 13h30-16h45).

**Bruits de voisinage :** Nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et 13 h30 à 19 h30.

Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

**Espace jeux enfants :** Cet espace est réservé aux enfants et est donc **proscrit aux chiens et aux chevaux !** Merci également de respecter les équipements mis à la disposition des plus jeunes !